

# ENTREPRISES ÉTRANGÈRES

Vos premiers pas en Algérie



**BNP PARIBAS**  
EL DJAZAÏR

La banque  
d'un monde  
qui change

Votre entreprise souhaite **développer ses affaires en Algérie**. BNP Paribas El Djazaïr vous accompagne dans vos projets sur ce nouveau territoire et vous procure à travers ce document les informations pertinentes et actualisées pour **déployer vos activités en Algérie**.

Vous trouverez ci-dessous quelques informations utiles pour un premier séjour en Algérie et une découverte de l'environnement algérien.



- Il vous faut un **visa** délivré par un consulat d'Algérie.
- Pour ce faire, vous devez obtenir une **lettre d'invitation** délivrée par un organisme public ou privé.



- Le change manuel se fait auprès d'une banque intermédiaire agréée en Algérie.
- De manière générale, les paiements se font en espèces. Néanmoins, le paiement par carte se développe progressivement.
- Vous pouvez retirer des espèces avec votre carte Visa sur l'ensemble des guichets automatiques de BNP Paribas El Djazaïr.



- **Langues parlées** : arabe dialectal, français
- **Monnaie** : dinar algérien (DA)
- **Climat** : méditerranéen pour les villes côtières
- **Week-end** : vendredi et samedi

## À SAVOIR

- ▶ Les impôts sur salaires sont prélevés à la source par l'employeur.
- ▶ Les expatriés peuvent rapatrier **90% de leur salaire net** vers leur pays d'origine.

## LE BUREAU DE LIAISON

Il est destiné à **prospector le marché algérien** et **promouvoir les produits et services de la maison mère**. Il est tributaire de l'agrément du Ministère du commerce renouvelable tous les 2 ans.

L'obtention de cet agrément est conditionné par la remise d'un cautionnement de **30 000 USD** pour permettre l'ouverture du compte bancaire.

## L'ÉTABLISSEMENT STABLE

Il est destiné à réaliser un marché public ou privé.

Le compte **INR « Intérieur non résident »** est ouvert dans le cadre d'un marché public uniquement pour abriter les dépenses locales liées à ce marché (partie non transférable). Chaque compte INR est dédié à un seul et unique marché.

Le compte **CEDAC « compte étranger en Dinars Algériens convertibles »** est ouvert pour abriter la partie transférable d'un marché public et les devises importées. Le compte CEDAC est alimenté en devises qui sont converties en monnaie locale.

## LES FILIALES DE DROIT ALGÉRIEN

Elles ont pour objectif d'implanter durablement une activité en joint-venture.

La **SARL, société à responsabilité limitée**, n'exige pas de minimum sur le capital et sur les actionnaires.

La **SPA, société par actions**, exige un capital minimum de 10 millions de DA et 7 actionnaires minimum.

## À SAVOIR

Préservez tous vos documents bancaires et notariés pour garder une **traçabilité de toutes vos opérations** et pour **transférer vos dividendes**.

## LA LÉGISLATION POUR LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS

La législation algérienne a fixé des règles particulières pour les entreprises étrangères désirant investir dans le marché local de façon à mettre en place un climat d'affaires diversifié.

### LA RÈGLE DE PARTENARIAT 49/51

La loi de finance complémentaire 2009 a fixé la participation des investisseurs étrangers dans une société de droit algérien à un maximum cumulé de **49%** (activités de production, services et négoce).

### LE DROIT AUX DIVIDENDES

Seules les sociétés productrices de biens et de services ouvrent droit au transfert de dividendes. Le paiement des dividendes est réglementé et peut dans certains cas justifier l'accord préalable de la Banque d'Algérie.

Si l'activité est mixte, **seule la part relative à la production dans l'activité globale** donne droit au versement de dividendes. Ce cas est systématiquement soumis à la Banque d'Algérie.

### LES CESSIONS DE PARTS ET DROIT DE PRÉEMPTION

Les cessions de parts sont possibles et BNP Paribas El Djazaïr peut vous apporter un accompagnement pour les réaliser. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'une **activité de revente en l'état**, elles doivent être soumises, au préalable, à l'appréciation de la Banque d'Algérie.

À noter que l'État peut exercer un **droit de préemption** sur toutes les cessions de prise de participation dans le capital social d'une entreprise.

## LES SOURCES DE FINANCEMENT

Pour pouvoir vous accompagner dans vos projets, plusieurs **sources de financements** sont possibles :

### L'APPORT EN FONDS PROPRES

- Le capital social doit être compatible avec la forme juridique de l'entreprise.
- L'apport en capital doit être transmis par « canal bancaire ».
- La réglementation exige que les fonds propres ne restent pas négatifs plus de 3 ans.

### LE COMPTE COURANT DES ASSOCIÉS

- L'apport en compte courant est réglementé. Il peut être remboursé dans les 3 ans à condition qu'il soit destiné à un investissement productif. Au-delà, il est intégré aux fonds propres.

#### À SAVOIR

Conservez impérativement une traçabilité de tous vos éventuels mouvements de fonds pour en justifier auprès de la réglementation des changes locale.

### LE FINANCEMENT BANCAIRE

- **Le crédit de trésorerie** : il finance le cycle d'exploitation de votre entreprise sous forme de crédits divers selon les besoins (découvert, avances en trésorerie, avances sur factures, escompte, etc...).
- **Le crédit d'investissement** : il est destiné à financer les besoins à moyen et long terme de l'entreprise notamment l'acquisition de biens mobiliers et immobiliers. À noter que les biens mobiliers peuvent aussi être financés en Leasing, activité certifiée ISO 9001-2005 chez BNP Paribas El Djazaïr.
- **L'engagement par signature** : il représente toutes les cautions de marché, douanières, fiscales ainsi que les crédits documentaires (paiement à l'import).
- **Le financement structuré** : il est destiné aux opérations importantes dans le cadre de syndicats ou de club deals.

#### À SAVOIR

- ▶ Seules les **entreprises de droit algérien** sont éligibles à un financement bancaire.
- ▶ Le financement bancaire ne peut s'obtenir qu'auprès d'une banque de droit algérien.

# BNP PARIBAS EL DJAZAÏR VOUS ACCOMPAGNE

Pour réussir sur le marché algérien, vous avez besoin d'un **partenaire solide**. BNP Paribas El Djazaïr vous propose toutes **les compétences nécessaires** au développement de votre activité sur un nouveau marché.

La banque est présente depuis 2002 sur le marché algérien qui compte, à ce jour, **6 banques publiques** et **14 banques privées**.

Depuis 2016, BNP Paribas El Djazaïr bénéficie d'un **siège social aux normes de Haute Qualité Environnementale**, unique en Afrique, situé dans la zone d'Affaires d'Alger à deux pas de l'aéroport, ce qui lui permet d'offrir un **accueil privilégié aux entreprises**.

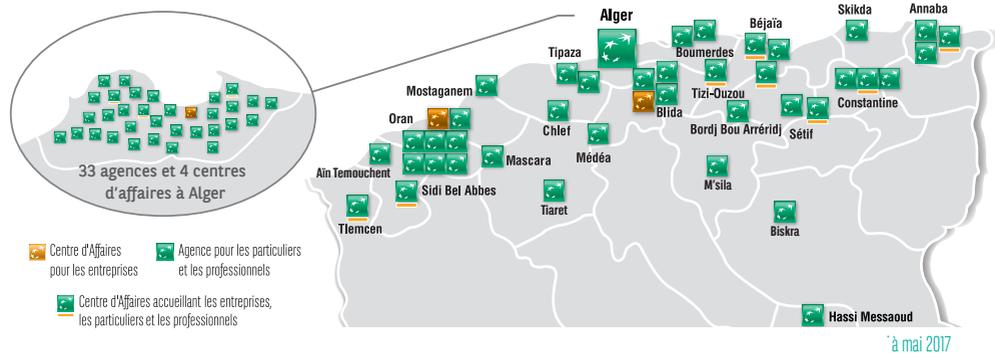
Filiale à 100% du groupe BNP Paribas

Près de 1 500 collaborateurs  
Plus de 70 agences  
14 Centres d'Affaires  
100 Trade Center



**BNP PARIBAS**  
EL DJAZAÏR

## SON RÉSEAU\*



## LE GROUPE BNP PARIBAS À VOS CÔTÉS PARTOUT DANS LE MONDE

- Présence dans 80 pays •
- 220 Centres d'Affaires •
- 100 Trade Center •



- Corporate et Institutional Banking & International Financial Services (Europe, Amériques et Asie-Pacifique)

# LE DESK MULTINATIONALES

Le Desk Multinationales de BNP Paribas El Djazaïr a pour mission de répondre à toutes vos interrogations en matière d'implantation.



## LES AVANTAGES DU DESK MULTINATIONALES

Un accompagnement par un interlocuteur dédié qui gère en direct les échanges entre les différents intervenants de la banque.

Un gain de temps, une parfaite transparence et une simplification de la relation Banque-Entreprise.

Un réseau bancaire élargi avec une présence de Chargés d'Affaires Entreprises sur tout le territoire.

Une assistance sur mesure à travers une "approche locale" dans tout le pays pour réaliser l'entrée en relation et apporter une expertise sur les aspects réglementaires et financiers de votre projet.

## ENTREPRISES DÉJÀ CLIENTES DU GROUPE, BÉNÉFICIEZ DU CONCEPT « ONE BANK » DE BNP PARIBAS

À travers ce **dispositif unique** pour le déploiement des entreprises dans le monde, le groupe BNP Paribas offre à ses clients une **gestion intégrée** et un **service adapté aux défis** auxquels un entrepreneur fait face, avec une **gamme de produits très diversifiée**.

Plus concrètement, le chargé d'affaires de votre maison mère est ainsi l'unique interlocuteur, le « **point d'entrée** » qui vous permet d'accéder en toute simplicité à l'ensemble des services du groupe BNP Paribas. Dès lors que vous souhaitez vous implanter en Algérie il se fait le relais avec les équipes locales de BNP Paribas El Djazaïr avec lesquelles il **coordonne les opportunités** qui s'offrent à vous.

En résumé, à l'aide de chacun de ses **220 centres d'affaires**, de ses **100 Trade Centers** et grâce à un réseau de **1 700 chargés d'affaires**, le groupe BNP Paribas peut ainsi accompagner ses clients dans toutes leurs opérations, qu'elles soient de dimension locale ou internationale.

## LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS

### L'EXPERTISE DU TRADE CENTER POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Le **Trade Center BNP Paribas** est un métier spécialisé destiné aux entreprises qui effectuent des **opérations de commerce international**. Il existe à présent **100 Trade Centers** avec plus de **250 spécialistes**.

BNP Paribas El Djazaïr accompagne sa clientèle d'entreprises dans la gestion et le financement de leurs opérations de commerce international, tant à l'import qu'à l'export. Elle a créé, en février 2002, son Trade Center, **relié au réseau mondial et couvrant l'ensemble du réseau national**. Il a pour vocation de **vous offrir des solutions sur mesure, innovantes et compétitives**, vous permettant de bénéficier de **son savoir-faire** et de sa **réelle expertise** dans le domaine du commerce international. Il veille par ailleurs à **vous orienter avec précaution** dans vos démarches afin de **sécuriser vos opérations** dans un contexte fort de contrôle des changes.

Le Trade Center propose une gamme complète de solutions :

- Un centre de conseil, de formation (Trade Learning) et d'assistance technique sur les sujets de commerce international.
- Une veille dans le dispositif de réglementation des changes.
- Une **"sécurité"** dans l'exécution des modes de paiement et transactions à l'international.
- Des solutions de e-banking sécurisées comme la plateforme **Connexis Trade**, un espace web personnalisé de gestion en ligne pour l'optimisation de vos opérations à l'international.

### UNE CERTIFICATION ISO 9001

Confiez vos opérations à une banque dont l'expertise et la qualité de service dans le domaine du commerce international sont certifiées ISO 9001-2008. En effet, en mai 2011, BNP Paribas El Djazaïr a été la première banque en Algérie à être certifiée ISO 9001 sur son activité de commerce international couvrant les crédits documentaires, les remises documentaires, les garanties internationales, les virements internationaux et les transferts libres. La banque est également certifiée sur son activité de monétique depuis mai 2014.

Le Trade Center vous propose une équipe dédiée :

- Le **Chargé d'Affaires Entreprises (CAE)** est votre interlocuteur privilégié dans les relations de votre entreprise avec BNP Paribas El Djazaïr. Il est le **« point d'entrée »** qui vous permet d'accéder à l'ensemble des services de la banque. Il est appuyé d'experts qui vous apporteront leur support pour **développer votre activité à l'international**.
- Le **Senior Trade Manager (STM)** est spécialisé dans l'étude et le suivi des opérations de commerce international tant à l'import qu'à l'export. Il apportera une réponse personnalisée à tous vos besoins.
- Le **Trade Advisor (TA)**, appui technique, répondra à toutes vos questions sur le montage des opérations de commerce international, telles que les crédits documentaires et les garanties internationales, ou à toute autre interrogation liée aux activités internationales. Il est également un appui pour le traitement des opérations au niveau du back office de la banque.

### À SAVOIR

- ▶ **La domiciliation auprès d'une banque intermédiaire agréée est obligatoire pour toute importation d'un montant supérieur à 100 000 DA en FOB et quelle que soit sa destination (activité de production ou de négoce).**
- ▶ **Préalablement à toutes vos opérations (import/export), vous avez l'obligation de les pré-domicilier auprès d'une banque intermédiaire agréée.**
- ▶ **Compte tenu de la complexité de la réglementation des changes en Algérie, le Trade Center joue un rôle de conseil à vos côtés.**

## LE CASH MANAGEMENT, DES EXPERTS, DES SOLUTIONS

BNP Paribas El Djazaïr a été précurseur en matière de **Cash Management en Algérie** en installant une **équipe d'experts locaux** entièrement dédiée à **l'optimisation de la gestion de votre trésorerie** et au **conseil dans le choix des moyens de paiement adaptés à votre activité**.

Ses experts Cash Management se déplacent dans votre entreprise pour vous **proposer des solutions techniques innovantes et sur mesure**. Ils sont à votre disposition pour chacune des étapes de votre projet.

Vous avez accès à une **gamme de produits** qui répondent aux besoins de votre activité avec des **solutions adaptées, efficaces et rentables** comme :

► **Le Connexis Cash** : une connexion avec la banque au quotidien pour vos opérations de paiement à distance. Cette application en ligne vous offre une vue et un contrôle complet des comptes à vue de votre société dans le monde entier. Elle vous permet également d'effectuer vos paiements domestiques en toute sécurité avec un aperçu détaillé de toutes les actions entrantes et sortantes.

► Une solution d'encaissement à valeur ajoutée avec l'installation de TPE. Un savoir-faire et une avancée technologique dans plusieurs domaines (traitement des moyens de paiement, télématique et monétique).

► **La centralisation automatisée de trésorerie domestique** : optimisation de sa gestion.

► Le **reporting** et la **télétransmission** de vos fichiers aux formats nationaux et internationaux.

## UN ENVIRONNEMENT UTILE

► **ANDI :**

L'Agence Nationale pour le Développement de l'Investissement a pour rôle d'accorder des avantages fiscaux et parafiscaux au profit des investisseurs.  
[www.andi.dz](http://www.andi.dz)

► **Banque d'Algérie :**

La banque d'Algérie a pour mission d'établir les conditions générales dans lesquelles les banques et les établissements financiers algériens et étrangers peuvent être autorisés à se constituer en Algérie et à y opérer.  
[www.bank-of-algeria.dz](http://www.bank-of-algeria.dz)

► **CCIAF :**

La Chambre de Commerce et d'Industrie Algéro-Française a pour but la mise en relation et le développement des relations commerciales entre les entreprises algériennes et françaises.  
[www.cciaf.org](http://www.cciaf.org)

► **CNRC :**

Le Centre National du Registre de Commerce est dédié à la prise en charge des publications et mutations affectant les commerçants et les fonds de commerce. Organe d'administration et de gestion.  
[www.cnrc.org.dz](http://www.cnrc.org.dz)

► **Journal officiel d'Algérie :**

Il publie tous les textes juridiques algériens (lois et décrets, arrêtés...) et d'autres informations officielles.  
[www.joradp.dz](http://www.joradp.dz)

## POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ NOUS !

- Par téléphone, en appelant le **Direct Call Entreprises** au **021 98 11 31**.  
Vous serez mis en relation avec nos chargés d'affaires présents sur tout le territoire.
- Par email, aux adresses suivantes :  
**Trade Center** : [dz\\_trade@bnpparibas.com](mailto:dz_trade@bnpparibas.com)  
**Cash Management** : [cash\\_management@bnpparibas.com](mailto:cash_management@bnpparibas.com)
- Ou consultez notre site [www.bnpparibas.dz](http://www.bnpparibas.dz)  
Vous y trouverez notamment tous les documents utiles pour une entrée en relation.

Informations à mai 2017



**BNP PARIBAS**  
**EL DJAZAÏR**

La banque  
d'un monde  
qui change